

# Revue critique de droit international privé



Paul Lagarde  
Bertrand Ancel

REDACTEUR EN CHEF  
Horatia Muir Watt

DA|LOZ

# SOMMAIRE DU N° 1-2009

## Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Dominique BUREAU et Horatia MUIR WATT. — L'impérativité désactivée ? (à propos de Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 22 octobre 2008) .....1
- Harith AL DABBAGH. — Mariage mixte et conflit entre droits religieux et laïque .....29

## Deuxième Partie. — Jurisprudence.

### I. — NATIONALITÉ.

**Certificat de nationalité française.** — Article 30 du Code civil. — Force probante. — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 3 décembre 2008 et 28 janvier 2009, note Paul Lagarde, p. 41.

### II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

**Maintien en rétention.** — Fin de la rétention. — Critères. — Existence de circonstances nouvelles de droit ou de fait. — 2°) *Réacheminement* d'un étranger non ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne. — Vérifications nécessaires. — Nationalité (Non). — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 24 septembre et 8 octobre 2008, note Nicole Guimezanes, p. 47.

### III. — CONFLITS DE LOIS.

**Loi étrangère.** — Article 3 du Code civil. — Dénaturation du droit des étrangers. — Dénaturation des preuves rapportées. — Coutume étrangère et certificats. — 2°) *Interprétation.* — Pouvoir souverain d'appréciation des preuves rapportées. — Texte législatif et certificat. — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 22 octobre et 17 décembre 2008, note Horatia Muir Watt, p. 53.

**Conflit dans le temps.** — Conflit transitoire de droit étranger. — Compétence du droit étranger. — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 17 décembre 2008, note David Sindres, p. 59.

### IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

**Compétence.** — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Litige né du contrat. — Pratiques restrictives visées à l'article L. 442-6 du Code de commerce. — Lois de police. — Compétence des juridictions françaises (Non). — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 22 octobre 2008, p. 69.

### V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

**Règlement CE n° 44/2001.** — Compétence. — Article 22, point 2. — Litiges sur la validité des décisions des organes des sociétés. — Compétence exclusive des juridictions de l'Etat du siège. — Syndicat professionnel de médecins. — Cour de justice des Communautés européennes (1<sup>re</sup> ch), 2 octobre 2008, note Bertrand Ancel, p. 71.

**Nom.** — Traité CE. — Articles 12 et 18. — Enfant de parents allemands. — Naissance et résidence au Danemark. — Nom double attribué au Danemark. — Contrariété au droit allemand. — Libre circulation. — Obligation de reconnaissance. — Cour de justice des Communautés européennes (Grande chambre), 14 octobre 2008, note Paul Lagarde, p. 80.

**Règlement CE n° 44/2001 du 22 décembre 2000.** — Litispendance et connexité (articles 27 à 30). — Jurisdiction saisie. — Date de la saisine. — Date de réception de l'acte à signifier par l'autorité chargée de la notification ou de la signification. — Acte assorti d'une traduction incomplète ou ultérieurement régularisée. — Portée. — Cour de cassation (Ch. com.), 28 octobre 2008, note Etienne Pataut, p. 93.

## Troisième Partie. — Documentation.

### I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits:

.....

**II. — Lois, décrets et actes officiels français** (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

*Procédures européennes. — Injonction de payer. — Règlement des petits litiges. — Code de procédure civile.* — Décret n° 2008-1346 du 17 décembre 2008 relatif aux procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges, p. 107.

*Revenu de solidarité active.* — Loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, p. 111.

**III. — Communautés européennes.**

*Aliments. — Compétence. — Loi applicable. — Jugements. — Coopération. — Règlement (CE) n° 4/2009 du Conseil du 18 décembre 2008 relatif à la compétence, la loi applicable, reconnaissance et l'exécution des décisions et la coopération en matière d'obligations alimentaires,* p. 114.

**IV. — Informations diverses.**

*Union Européenne. — Service de police. — Droit d'interpellation transfrontière. — Etat de question.* — Réponse ministérielle, p. 148.

*Comité français de droit international privé. — Compte rendu des travaux de l'année 2008,* p. 150.

*Conférence de La Haye de droit international privé. — Nouvelles conventions (1951-2008). Etat des signatures, des ratifications et des adhésions au 1<sup>er</sup> mars 2009,* p. 156.

**Quatrième Partie. — Bibliographie.**

- I. — Livres.** — CHELARU (Ioan) GHEORGHIU (Gheorghe), *Drept international privat* (Betinio Diamar), p. 189. — DIONISI-PEYRUSSE (Amélie), *Essai sur la nouvelle conception de la nationalité* (Pierre Lagarde), p. 193. — FOHRER-DEDEURWAERDER (Estelle), *La prise en considération des normes étrangères*, (Horatia Muir Watt), p. 197.